Laudatio pour la professeure Maryam Idris Abdulkadir, lauréate du Prix Henry Dunant – Terrain 2026

Aux hommes, femmes et enfants qui ont perdu la vie pendant ce conflit armé (portant l'uniforme, comme civils), que vos âmes continuent de reposer en une paix parfaite. Cela peut sembler peu, mais des recherches comme celle-ci visent à changer l'inacceptable et faire en sorte que vos tragédies ne se reproduisent plus.

Maryam Idris Abdulkadir, mai 2024 [Notre traduction]

Excellences, distingués invités, chers collègues, Mesdames et Messieurs, chers lauréats, chère Professeure Abdulkadir, chère Maryam,

C'est avec ces mots, qui sont au cœur du travail de la professeure Maryam Idris Abdulkadir, que je souhaite commencer cet hommage.

Nous sommes réunis ce soir autour de la figure d'Henry Dunant à un moment où ses idéaux de compassion envers les plus vulnérables sont particulièrement au cœur des préoccupations. Notre monde est confronté à de nombreux défis, et il peut être tentant de céder et de désespérer face à ceux-ci. La professeure Maryam Idris Abdulkadir, de l'Université Baze, au Nigéria, à laquelle nous avons le grand honneur de remettre aujourd'hui le prix Henry Dunant pour son action sur le terrain, n'est pas une personne qui cède facilement devant les difficultés. Au contraire.

Le parcours académique de la professeure Maryam Idris Abdulkadir a débuté par l'obtention d'une licence en droit, puis d'un titre de barrister-at-law et d'une maîtrise en droit à l'université Ahmadu Bello, dans l'État de Kaduna, au Nigéria, en 2017. Par la suite, après quelques années passées à exercer sa profession juridique, Maryam Abdulkadir s'est réengagée dans le milieu universitaire, cette fois comme superviseure de clinique juridique et secrétaire du comité de la clinique juridique de l'université Baze à Abuja, au Nigéria.

C'est là que la professeure Abdulkadir a entamé son extraordinaire voyage, reliant l'enseignement du droit aux questions humanitaires. En enseignant le droit international des droits humains, le droit humanitaire et le droit public international à plus de 800 étudiants, Maryam Abdulkadir a développé de nombreuses ressources pédagogiques pour les étudiants de la clinique juridique, améliorant ainsi leur compréhension pratique des questions complexes. Elle a également encadré des étudiants lors de débats universitaires, notamment lors de la Journée mondiale contre la traite des êtres humains des Nations Unies en 2022.

Cela a conduit la professeure Abdulkadir à créer deux cliniques spécialisées, visant à améliorer l'éducation juridique pratique et l'accès à la justice pour les groupes

marginalisés : la clinique juridique sur la migration et la lutte contre la traite des personnes, et la clinique juridique sur le droit humanitaire de l'université Baze.

Grâce à sa clinique juridique sur la migration et la lutte contre la traite des personnes, Maryam Abdulkadir et ses étudiants ont visité des camps accueillant des personnes déplacées par les conflits armés et la violence à Kuchigoro, près d'Abuja. Là, ils ont mené des entretiens avec les personnes déplacées afin d'évaluer leur situation et les problèmes potentiels liés à leurs droits. Sur la base de ces rapports, les juristes stagiaires ont géré les dossiers des clients et ont préparé des propositions de partenariat et des accords sous la direction de la professeure Abdulkadir. Dans le cadre de la campagne "I Belong" du HCR, sa clinique a également collaboré avec un organisme subsidiaire des Nations Unies pour concevoir un programme de formation et de renforcement des capacités destiné aux étudiants, et elle a planifié, mis en œuvre et suivi les progrès du projet.

Par le biais de sa clinique juridique sur le droit humanitaire, Maryam Abdulkadir et ses étudiantes ont réalisé le projet « Tutor with Love », qui consistait à élaborer des programmes de cours et à former des étudiants pour qu'ils prodiguent un enseignement scolaire aux enfants dans les camps de personnes déplacées, incluant le droit international humanitaire dans le programme. Ils ont également mené des projets humanitaires et relatifs aux droits humains dans ces camps afin de garantir la protection de la population civile. Ces projets comprennent la collecte de données sur le terrain pour créer un programme de développement personnel pour les femmes, des campagnes de sensibilisation aux droits humains, des propositions de modifications des politiques étatiques sur l'enregistrement des naissances et l'éducation dans les camps aux fins de lutter contre l'apatridie.

Au-delà de ses initiatives en cliniques juridiques, Maryam Idris Abdulkadir a participé également à deux comités de l'Association for Juridical Studies on Immigration (ASGI), du comité de réflexion sur la libre circulation et l'accord international dans la région de la CEDEAO et du groupe d'enquête sur la traite et les retours. À ce titre, elle a mené, et mène encore des recherches sur la traite d'enfants vers la Libye, en recueillant des données du NAPTIP et de l'OIM.

De plus, la professeure Abdulkadir a mené un travail de recherche approfondi intitulé « Le rôle du droit international humanitaire dans la protection de l'environnement naturel en cas de conflits armés non internationaux : une étude sur l'État de Borno au Nigéria ». Dans cette étude, elle a plaidé pour la protection de l'environnement pendant les guerres, présentant le cadre existant concernant la protection de l'environnement tant dans les conflits armés internationaux que dans les conflits armés non internationaux. Cette analyse documentaire a été complétée par des recherches sur le terrain afin d'examiner comment le conflit armé dans l'État de Borno affectait l'environnement naturel, ainsi que d'évaluer la connaissance des belligérants concernant le droit international humanitaire et sa mise en œuvre, notamment les dispositions relatives à la protection de l'environnement, et les éventuelles lacunes en matière de protection de l'environnement lors des conflits armés prévues par les lois nationales. La recherche s'est conclue par des recommandations concrètes visant à renforcer davantage le droit interne sur ce sujet, impliquer les ONG dans la situation touchant l'État de Borno, former les acteurs non étatiques, diffuser le droit international humanitaire et intégrer les obligations internationales du Nigéria en matière de protection de l'environnement. Cette

recherche a permis à Maryam Abdulkadir d'obtenir son doctorat en droit de l'université Ahmadu Bello.

Mesdames et Messieurs,

L'aspect le plus remarquable dans toutes les initiatives de Maryam Idris Abdulkadir, est la continuité dans la manière dont elles relient les problèmes rencontrés sur le terrain avec les écrits académiques, dans le but de transformer le monde de manière positive. En effet, grâce à son travail et à ses publications, Maryam Idris Abdulkadir a permis aux communautés marginalisées, y compris les personnes déplacées internes et les victimes de traite des êtres humains, d'accéder à la justice et à l'espoir. Par là-même, elle a également contribué à aider les étudiants à développer des compétences pratiques pour faire face à ces situations lorsqu'ils deviendront des professionnels. Il s'agit là véritablement d'un art exceptionnel de combiner les ambitions individuelles et les efforts collectifs, les perspectives humanitaires et éducatives, le travail sur le terrain et la recherche académique. Tout au long de son parcours universitaire, et comme ses propres mots en témoignent, la professeure Abdulkadir a démontré un profond sens de la responsabilité sociale, un dévouement envers la justice, un engagement pour la défense des droits et l'éducation au Nigéria et au-delà.

Pour ces raisons, la Fondation du Prix Henry Dunant, en partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge, a l'honneur de remettre son prix Henry Dunant – Terrain 2026 à la professeure Maryam Idris Abdulkadir. Son dévouement sans faille envers les plus vulnérables inspire chacun de nous à œuvrer pour un monde où la justice et l'humanité comptent.

Félicitations, Professeure Abdulkadir, chère Maryam, pour ce prix bien mérité. Que votre travail continue d'éclairer le chemin vers un monde plus juste et compatissant. Je vous remercie.